



# Efsa, un allié

■ Noa SIMON



L'EFSA, l'Autorité européenne de sécurité des aliments, est la version de l'AFSCA belge au niveau européen. Elle est l'organe scientifique chargé de la réalisation au niveau de l'UE des évaluations des risques avant l'introduction dans nos assiettes ou dans l'environnement de tout nouveau produit présentant un risque potentiel pour l'alimentation humaine ou animale, de tout pesticide, biocide, et OGM ou de toute espèce invasive. Elle est également en charge de la santé et du bien-être animal. Elle a été créée en 2002 suite à une série de crises alimentaires à la fin des années 1990, afin de donner des avis scientifiques et de communiquer sur les risques associés à la chaîne alimentaire. De par son rôle pour la sécurité alimentaire et environnementale, elle occupe une position clé dans le processus de prise de décision européen. C'est donc une bonne chose que son intérêt et expertise en ce qui concerne les abeilles, et en particulier les abeilles domestiques, ait augmenté depuis quelques années.

L'EFSA a commencé ses activités sur les abeilles en 2008, lorsqu'elle a été chargée d'une étude sur les facteurs pouvant contribuer au déclin des abeilles. Cette étude a également mis en évidence les lacunes au niveau des connaissances scientifiques, afin d'aider à orienter les recherches futures. Grâce à cette étude, les programmes de surveillance des abeilles en cours ont également été analysés et les experts de l'EFSA ont évalué la pertinence des données de surveillance pour mesurer la perte de colonies en Europe. Le rapport de l'étude a suivi en 2009 et a constitué la base du lancement du projet Epilobee, un projet pan-européen visant à suivre les pertes de colonies et la prévalence des maladies. Le projet Epilobee a été sous la responsabilité du laboratoire de référence européen des maladies des abeilles (représenté par l'ANSES de Sophia Antipolis en France), chargé de proposer des méthodes de diagnostic des maladies.

En 2010, l'organisation des apiculteurs Bee Life (Coordination Apicole Européenne) a démontré que des pesticides dangereux pour les abeilles avaient pu être mis sur le marché en raison d'une évaluation déficiente de leur impact. Bee Life et CEO, Cor-

porate Europe Observatory, une organisation spécialisée dans les questions de transparence dans la prise de décision au niveau européen, ont également souligné que cette évaluation déficiente des pesticides avait été orchestrée par les fabricants de pesticides qui faisaient de leur mieux pour ne pas améliorer les méthodes d'essai. En conséquence, en 2011, l'EFSA a créé un groupe d'experts scientifiques indépendants chargé d'analyser les méthodes d'évaluation des risques des pesticides sur les abeilles. Ce groupe d'experts a publié en 2012 un avis qui comprenait une nouvelle approche de cette évaluation. Il reconnaît :

- 1) l'importance d'autres moyens d'expositions que l'exposition directe : l'air (particules de poussière ou substances volatiles), l'eau (flaques, exsudats de plantes, etc.) et la nourriture (nectar et pollen);
- 2) la variété des types d'effets (effets aigus vs. effets chroniques, effets létaux vs effets sublétaux);
- 3) les types d'individus de la colonie d'abeilles (adultes vs. larves).

Cette analyse a reconnu la situation réelle des abeilles dans l'environnement, qui sont exposées à un cocktail de substances à la fois à court et à long terme.



Réunion à Parme (Italie) avec 21 experts de la santé des abeilles afin de faire du brainstorming sur les points de la recherche « abeille » dans l'EU, Mars 2016.

Cet avis de l'EFSA est un document clé, car il a révélé la connaissance très limitée que nous avons de l'impact sur les abeilles de chaque pesticide utilisé en Europe. En outre, la réalisation de l'avis a permis aux scientifiques de l'EFSA d'avoir une approche plus globale de l'impact des pesticides sur les abeilles et les colonies. Cette expérience a été déterminante lorsque ces scientifiques ont dû évaluer les conséquences de deux publications scientifiques indépendantes de 2012 montrant l'impact des insecticides néonicotinoïdes sur les abeilles à des doses couramment retrouvées dans les champs.

L'avis des experts de l'EFSA vis-à-vis de ces pesticides a été à la base des restrictions d'usages prises à leur encontre, restrictions imposées par la Commission européenne.

En 2013, et en conséquence de son avis, l'EFSA a proposé une méthodologie plus complète et pertinente pour évaluer l'impact des pesticides sur les abeilles. Depuis, les états membres européens bloquent la mise en application de cette nouvelle méthodologie, en faisant valoir qu'elle est trop compliquée à mettre en pratique. Cette affirmation est inquiétante : non seulement elle souligne l'évaluation déficiente de l'impact des pesticides sur les abeilles qui était faite auparavant, mais elle pose des questions quant à la volonté politique de l'améliorer. Néanmoins, l'EFSA étant convaincue de la qualité de son approche, elle utilise ces méthodes de façon non officielle pour l'évaluation des nouveaux pesticides ou des pesticides en cours de réévaluation. Elle a également organisé des sessions de formation avec des experts des états membres en matière de sécurité pour les aider à mettre en œuvre ces méthodes.

L'EFSA a eu un rôle clé sur le sujet controversé des insecticides néonicotinoïdes et de leur impact sur les abeilles, étant donné que la Commission européenne n'a jamais rien proposé aux états membres

sans disposer du soutien scientifique de l'Autorité. Sur ce point, l'EFSA a évalué les publications scientifiques, les données des apiculteurs, de l'industrie et des pays et a affirmé à plusieurs reprises que ces pesticides étaient très dangereux pour les abeilles, indépendamment de leur mode d'utilisation.

En 2013, l'EFSA a également publié un avis sur le risque de l'entrée de *Aethina tumida* et de *Tropilaelaps spp* dans l'UE avec des recommandations pour la surveillance, les méthodes de détection, l'éducation et la formation. Les autorités nationales devraient mettre en place ces recommandations sans tarder. En 2015, elle a publié des recommandations décrivant encore mieux les outils de diagnostic disponibles et les options de gestion des risques une fois que ces espèces invasives sont établies sur un territoire.

Les experts de l'Autorité continuent de constater que le cadre proposé pour l'évaluation des risques sur les abeilles ne reconnaît pas encore pleinement l'étroite relation entre les abeilles et leur environnement. La réalité est que les abeilles doivent gérer une grande variété de facteurs de stress comme la météo, les pesticides, les biocides, les produits vétérinaires, des agents pathogènes, les parasites, le manque de ressources alimentaires, les pratiques apicoles, etc. En 2015, l'EFSA a lancé un grand projet dont le but final est d'établir un cadre pour l'évaluation des risques de multiples facteurs de stress dans les colonies d'abeilles à l'échelle du paysage : le projet MUST-B.

Parmi les sous-projets, il y a Healthy-B. celui-ci doit décrire les paramètres qui définissent une colonie en bonne santé afin que tous ceux qui travaillent avec des abeilles mellifères dans des contextes différents (les apiculteurs, les scientifiques, les industries, etc.) utilisent les mêmes paramètres et des définitions identiques. L'objectif est que les données produites

sur les abeilles puissent être utilisées par tous ceux qui s'intéressent au sujet, même et en particulier l'EFSA à des fins d'évaluation des risques. Il y a également le projet BEEHAVE qui a développé un modèle informatique qui simule le développement d'une colonie d'abeilles et sa récolte de pollen et de nectar dans différents environnements (voir <http://beehave-model.net>).

L'EFSA ayant besoin d'outils d'évaluation des risques à des fins réglementaires, le projet Must-B va développer un outil prédictif d'aide à l'estimation du risque des pesticides à l'échelle du paysage en combinaison avec d'autres facteurs de stress.

L'EFSA a mis en place plusieurs outils pour assurer la communication entre toutes les parties prenantes : les praticiens, les scientifiques, l'industrie, la société civile, etc. Elle organise, à la demande, des consultations publiques. L'Autorité a créé un blog appelé EFSA4bees (#EFSA4bees), lié à différents réseaux sociaux (twitter, etc.), où elle organise des ateliers thématiques. De plus, son site web a une approche très didactique afin d'expliquer son travail et les risques pour l'environnement, la santé humaine et animale. L'exemple de cette ouverture au monde est une très bonne chose pour les praticiens de terrain comme les apiculteurs, qui peuvent ainsi communiquer à l'EFSA leurs expériences et observations.

Comme pour tout groupe scientifique, il y a toujours le risque inhérent que les experts de l'Autorité se perdent dans les détails et perdent pied avec la réalité. Il y a aussi le risque que les politiciens leur coupent les ailes dès qu'ils commencent à révéler des vérités dérangeantes. Je suppose que le rôle de la communauté apicole est de continuer à contribuer aux travaux de l'EFSA de manière constructive, en identifiant les faiblesses éventuelles de son approche, en communiquant sur ces faiblesses et en l'orientant pour qu'elle puisse répondre aux questions et problèmes de la vie apicole quotidienne.

#### MOTS CLÉS :

pôles scientifiques, sanitaire, EFSA

#### RÉSUMÉ :

Présentation de l'EFSA et de ses actions en faveur de l'abeille au travers de nouveaux projets tels que MUST-B...